



ASWO France
49/51, rue Casimir Périer
Zone Industrielle Ouest
BP40098 - 95870 BEZONS

Tel : 01 34 26 26 13 / 49
E-mail : eshop@aswo.com

*DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE EN LIGNE
« SpaceShop »*

Chère Cliente, Cher Client,

*Afin de pouvoir procéder à l'ouverture de votre boutique en ligne dans les meilleurs délais,
nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir, le formulaire ci-joint dûment rempli et signé.*

*Dès réception de ce document, nous vous informerons par mail de l'ouverture de votre boutique (SpaceShop).
Ce mail sera accompagné de l'adresse internet de votre SpaceShop ainsi que de votre mot de passe administrateur
vous permettant de personnaliser les pages du site et de le paramétrer.*

Notre équipe se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veuillez agréer, chère Cliente, cher Client, l'expression de nos sentiments dévoués.

L'équipe SpaceShop »

*Mlle Sonia
Mme Baucino
Mme Llahi*

ATTENTION :

Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé peut-être envoyé par fax, mais il doit être confirmé par courrier au plus tard 15 jours après l'ouverture de la boutique. Sans retour de votre part, nous serions contraints de fermer celle-ci.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION BOUTIQUE INTERNET « SpaceShop »

Abonnement 30,00 €HT mensuel

(Au 01 janvier 2011, et révisable annuellement)

(Formulaire à envoyer par courrier à : ASWO France, 49/ 51 rue Casimir Périer, 95870 Bezons)

Société : _____

N° Client ASWO : _____

Rue : _____

Code postal/Ville : _____

Interlocuteur : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-Mail : _____

Important :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de « SPARES & ACCESSORIES GmbH » et des conditions particulières, annexées au présent dossier d'inscription.

J'ai lu les indications concernant les droits de résiliation du contrat

J'ai lu, j'ai compris et j'accepte les conditions générales de vente ASWO (document ci-joint)

Date

Signature

cachet



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Sauf convention spéciale contraire, toute commande régularisée implique de plein droit, de la part du client, l'adhésion aux présentes conditions générales de vente, qui sont toutes en vigueur et déterminantes de l'engagement de la société ASWO. Elles régiront seules les ventes et l'emportent de plein droit, sur toutes les conditions figurant dans les documents commerciaux de l'acheteur et notamment des conditions générales d'achat.

Les catalogues et le site internet d'ASWO ne s'adressent qu'à des professionnels, les dispositions légales spécifiques à la vente aux particuliers et aux consommateurs ne sont pas applicables.

Article 2 : COMMANDES

Une commande peut-être passée par téléphone, télécopie, courrier ou via nos sites internet.

Toute commande passée doit comporter les renseignements suivants :

- Nom de la société ou raison sociale, numéro de client.
- Référence ou désignation de ou des pièce(s) désirée(s).
- Quantité des pièce(s) désirée(s). Les commandes par téléphone engagent l'acheteur et sa société dès réception de l'appel.

Toute modification ou résiliation de commande par l'acheteur ne peut être réalisée qu'avec l'accord express d'ASWO.

Article 3 : PRIX DE VENTE

Les prix s'entendent hors T.V.A., frais de port et d'emballage et sont établis sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur pour les pièces en stock. Toute commande de pièces non disponibles fera l'objet d'une tarification spéciale et ne sera validée qu'avec l'accord de l'acheteur.

Les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de la commande.

Article 4 : DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de réclamer des dommages et intérêts.

Article 5 : TRANSPORT - RISQUES

Toutes nos marchandises sont vendues réputées prises en nos magasins. Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix de transport franco ou port dû.

Il appartient à l'acheteur de vérifier les colis en présence du livreur. En cas de dégâts matériels (avarie ou manquant), aucune réserve ne sera acceptée si les réserves et la signature de l'acheteur, n'ont pas été portées sur le récépissé du transporteur.

Article 6 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Une facture mensuelle est établie et reprenant l'ensemble des livraisons réalisées dans le mois. En toute hypothèse chaque livraison donne lieu à l'établissement d'un bon de livraison valorisé. Sur demande express de l'acheteur, ASWO peut établir une facture pour chaque livraison et délivrer cette facture au moment de celle-ci.

Pour toute première commande, ASWO procédera à l'ouverture d'un compte client.

Les factures d'ASWO sont payables au Siège selon les modalités définies lors de l'ouverture du compte client. En toute hypothèse, le délai maximum de paiement est de 30 jours à compter de la fin du mois de la date de facture. Néanmoins, le règlement à la commande ou contre remboursement pourra être exigé si ASWO le juge utile, sans escompte, ni remise supplémentaire.

Aucune retenue sur paiement, aucune modification sous forme de débit rectificatif, aucun report d'échéance ne peuvent être effectués sans l'accord préalable express d'ASWO.

Toute demande de récépissé de livraison élargi et plus généralement toutes contestations inhérentes à la facturation doit être impérativement formulée dès réception de la facture, et dans tous les cas avant l'échéance contractuelle de paiement. Passé ce délai, tout refus de paiement entraîne l'application de plein droit de l'article 7. Il en est de même de toute contestation qui s'avèrerait ultérieurement injustifiée et qui aurait entraîné un retard de paiement.

De plus, ASWO se réserve le droit de cesser sans délai, après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, toutes relations commerciales en cas d'incident de paiement.

Article 7 : PÉNALITÉS DE RETARD

Tout retard de paiement, par rapport aux conditions consenties, entraîne de plein droit des pénalités, calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal. Les pénalités de retard ne seront dues par l'acheteur que 8 jours après la date de première présentation de mise en demeure recommandée avec accusé de réception. Ces pénalités feront l'objet d'une facturation séparée. ASWO se réserve la faculté, en cas de retard de paiement important et/ou répété, d'annuler les ventes en cours d'exécution et d'exiger un paiement comptant pour les ventes à venir, sans préjudice de toute action en dédommagement.

Article 8 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est expressément convenu que les marchandises restent la propriété de la société ASWO jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur, lequel s'engage à conserver les produits dans leur emballage d'origine. En cas de non paiement total ou partiel du prix à l'échéance, ASWO pourra exiger, de plein droit et sans formalité, la restitution des produits aux frais, risques et périls de l'acheteur. Les produits en stock seront réputés conventionnellement afférents aux factures payées.

Article 9 : RETOUR (uniquement dans la date limite de 30 jours)

Aucun retour des marchandises, se sera accepté sans accord préalable du service Qualité d'ASWO. Le numéro de facture des articles vendus devra être communiqué à ASWO ainsi que le double du bon de livraison de(s) articles concerné(s) avec le motif du retour.

Pour les produits en réparation, le motif de la panne devra être indiqué.

Les retours des pièces doivent impérativement parvenir à ASWO dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des colis. Les frais et les risques de retour sont à la charge de l'acquéreur.

Les pièces retournées doivent impérativement être accompagnées d'une copie de l'accord de retour et être dans leur emballage d'origine.

Ferons l'objet d'une reprise tout article en état d'être revendable.

Si une de ces conditions n'est pas remplie, le service Qualité d'ASWO se réserve le droit à un refus de remboursement.

Ne seront pas repris, les blocs optiques et autres composants soudés ou montés, les accessoires et consommables dont le blister est ouvert et les articles commandés spécialement à votre demande.

De plus, aucun manuel EURAS commandé ne peut être retourné.

Article 10 : PRODUIT SUJET A COMPORTEMENT ANORMAL

ASWO décline toute responsabilité en cas de dommage dû au comportement des produits ou marchandises, c'est à dire à la manière dont ils ont été utilisés. Dans ce cas, le dommage relève de la responsabilité du possesseur des produits ou marchandises, qui sera réputé gardien de ceux-ci. En revanche, si le dommage est lié à la structure même des produits ou marchandises, tel qu'un vice inhérent aux produits ou marchandises, la responsabilité pèsera sur le fabricant de ceux-ci.

Article 11 : CONDITIONS DE GARANTIE DES MARCHANDISES

Durée : Sauf stipulation contraire, la garantie accordée par ASWO est d'une durée de 3 mois pour les produits standard vendus à l'état neuf.

Les produits certifiés d'origines sont assujettis aux conditions de garantie du constructeur/fabricant.

Prise d'effet : La garantie commence à compter de la date de livraison.

Limites : La garantie est exclusivement limitée au remplacement des pièces détachées ou sous ensemble dont la défectuosité est reconnue "d'origine" ou de "fabrication", à l'exclusion de leur remboursement, du paiement d'indemnité ou de dommages-intérêts. La garantie ne joue pas pour les vices apparents ou les défauts et les détériorations provoquées par l'usure naturelle du produit ou par un accident extérieur ou par toute mauvaise manipulation du produit ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par ASWO ou le fabricant. Les frais de main-d'œuvre (de maintenance ou d'entretien) et de déplacement relatifs aux opérations de remplacement de ces pièces détachées ou sous-ensemble demeurent à la charge du constructeur/fabricant.

De même aucune indemnité d'immobilisation ne pourra être demandée.

Article 12 : ÉLECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

L'élection de domicile est à Bezons (val d'Oise). En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le tribunal de commerce de Pontoise sera seul compétent nonobstant toute clause attributive de compétence pouvant le cas échéant figurer sur les papiers commerciaux du client.

Nos traites ou l'acceptation du règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

ANNEXE
CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION
DU SERVICE « SPACESHOP »

Entre les soussignés

La société de droit allemand **SPARES & ACCESSORIES SHOP GmbH**
Représentée, par délégation, par la société ASWO France, SAS, au capital de 416.000 €
ayant son siège social 49 rue Casimir Perier 95870 Bezons, immatriculée au RCS Pontoise B
340 403 435, représentée aux effets des présentes par

Ci-après « *ASWO France* »
D'une part,

ET

Ci-après l'« *Adhérent* »,
D'autre part,

Préambule

Les présentes conditions particulières définissent les obligations supplémentaires et particulières existant entre les parties du fait de l'utilisation du service « SpaceShop » de *Spares & Accessories Shop GmbH*.

Les présentes fixent les obligations de l'Adhérent et les modalités d'intervention d'ASWO France dans le cadre de l'exécution de la vente contractée via le service « SpaceShop »

Il est précisé que la vente existant entre ASWO France et l'Adhérent est régie par les conditions générales de vente d'ASWO France.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de *Spares & Accessories Shop GmbH*. ainsi que les conditions générales de vente d'ASWO.

ARTICLE 1. OBLIGATIONS D'ASWO

ASWO France s'engage à exécuter, au nom et pour le compte de l'Adhérent, toute commande qui sera régularisée via le service « SpaceShop » dès lors que cette commande sera redirigée sur son site.

Il est précisé qu'ASWO France n'intervient pas dans le contrat existant entre l'Adhérent et le Client. Le rôle d'ASWO France se limite à un rôle d'exécution de la commande.

Les prestations d'ASWO France comprennent :

- l'exécution et l'expédition de la commande auprès du Client de l'Adhérent
- l'émission, au nom et pour le compte, de la facture existant entre l'Adhérent et son client
- l'émission de sa facture envers son Adhérent
- la mise à disposition sur le site du bon de livraison aux fins d'impression par l'Adhérent

La commande ne sera exécutée qu'après confirmation par l'Adhérent de la validation de la commande de son Client qui suppose son paiement. Toute validation de la commande du Client final entraînera la validation de la vente de ladite marchandise entre l'Adhérent et ASWO France. Toute commande confirmée ne pourra être annulée qu'avec l'accord préalable et écrit d'ASWO France

ASWO France s'engage à ne faire aucune révélation ou utilisation frauduleuse du fichier clientèle constitué des noms de l'ensemble des clients de l'Adhérent ayant passé commande via « SpaceShop ».

ASWO France s'engage au respect des obligations déclaratives de fichiers auprès de la CNIL.

ARTICLE 2. OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

L'Adhérent conserve son autonomie. Les ventes réalisées via le service « SpaceShop » engagent sa seule responsabilité. Ainsi, l'Adhérent supporte les risques de transport des marchandises.

La vente sera soumise aux conditions générales de vente de l'Adhérent qui devra veiller au respect de la législation et plus particulièrement aux articles 1369-2 et suivants du code civil et L121-16 et suivants du code de la consommation.

Toute exécution de commande nécessite pour le Client un paiement en ligne préalable au traitement de sa commande. L'Adhérent devra s'assurer de la conformité et de la bonne exécution de ce paiement.

Dans l'hypothèse où l'Adhérent souscrirait à l'option 'Carte Bancaire' qui lui est proposée via le service « SpaceShop », l'Adhérent s'engage à prendre toute mesure nécessaire, notamment auprès de ses préposés, afin d'éviter toute erreur, détournement, mauvaise utilisation ou utilisation frauduleuse des données collectées sous sa seule responsabilité. Ni la responsabilité d'ASWO France ni celle de SPARES & ACCESSORIES GmbH ne saurait être cherchée à ce titre.

De même, l'Adhérent conserve sa propre politique commerciale. L'Adhérent demeure seul bénéficiaire des recettes publicitaires éventuellement dégagées par son site. De même, aucun remboursement de frais de référencement internet ne pourra être demandé par l'Adhérent à ASWO France ou à SPARES & ACCESSORIES GmbH.

La facture d'achat de la pièce détachée envers le Client est directement édictée par ASWO France au nom et pour le compte de l'Adhérent.

Il est attiré l'attention de l'Adhérent sur le fait que le système d'ASWO France ne permet pas d'éditer des factures en franchise de TVA. Dès lors toute facture mentionnera de la TVA.

L'Adhérent déclare par la présente être soumis à la TVA et ne pas bénéficier du régime de la micro-entreprise.

Il est rappelé que toute TVA mentionnée sur une facture est due aux services fiscaux et qu'en cas de manquements avérés, notamment dans les obligations déclaratives de collecte, de nature à priver la comptabilité de valeur probante, un redressement fiscal est possible entraînant les conséquences suivantes : paiement de la TVA, risque d'une amende et de pénalité, déchéance du bénéfice de franchise de TVA

La responsabilité d'ASWO France ne peut être engagée à quelque titre que ce soit en cas de fausse déclaration de l'Adhérent sur son régime fiscal.

Article 3. CONDITIONS FINANCIERES

3.1 Redevance annuelle :

En application de l'article 3.6 des conditions générales du contrat, Il est convenu du paiement à ASWO France, d'une redevance mensuelle de 30€Ht.

Cette redevance est due en sus du paiement des sommes dues par l'Adhérent au titre de son acquisition des marchandises.

Le montant de cette redevance sera réévalué au 1^{er} janvier de chaque année.

3.2 Prix de cession des pièces:

Dans les rapports entre ASWO France et l'Adhérent, il est convenu que le prix de vente de la marchandise sera : Prix catalogue + 6% (frais de gestion).

Ce montant pourra être modifié à tout moment moyennant un préavis de 8 jours.

L'Adhérent fixe librement le prix de la pièce vendue à son client en fixant son taux de marge par rapport au prix auquel la pièce lui est vendue par ASWO France. Le prix recommandé par ASWO France n'est en rien obligatoire.

3.3 Frais de port :

En outre, il sera facturé à l'Adhérent une somme de 6,10 €Ht au titre des frais de transport (livraison 48/96H).

Ce montant pourra être modifié, notamment en cas d'augmentation des frais de transport, à tout moment moyennant un préavis de 8 jours.

Fait à Bezons, le
En deux exemplaires originaux

Pour SPARES & ACCESSORIES GmbH
ASWO France

Pour l'Adhérent
Faire précéder la signature de la mention :
« Lu et approuvé. Déclare avoir connaissance des
Conditions générales de vente d'ASWO France et de Spares &
Accessories GmbH et être soumis à TVA »

CONDITIONS GÉNÉRALES

de *SPARES & ACCESSORIES SHOP* GMBH,
EIME/ALLEMAGNE (statut: octobre 2010)

1. Champ d'application

1.1.

Spare & Accessories Shop GmbH, entreprise sise: Schachtweg 57, 31036 Eime/ Allemagne, (nommé : *Spare & Accessories*) offre aux utilisateurs des systèmes ASWO, à titre de service supplémentaire, la location d'un site Internet qui leur permet de distribuer des pièces détachées et des accessoires, de la gamme de produits ASWO, à des consommateurs finaux.

1.2.

Seules les sociétés spécialisées tels que les ateliers de réparation et les détaillants, qui ont un savoir faire professionnel dans le maniement et la réparation d'appareils électroménagers et électroniques grand public peuvent avoir accès à ce service.

De plus, l'abonné à ce service doit au moins remplir les conditions suivantes :

- il/elle travaille activement dans le domaine de la réparation/service/installation d'appareils électroménagers (la preuve peut être par exemple une page Internet, un papier commercial ou un référencement effectif dans les pages jaunes) et
- il/elle est référencé(e) sur un registre commercial comme commerçant ou il/elle est considéré(e) comme l'équivalent d'un commerçant et peut prouver sa situation par une licence commerciale; les personnes qui ne sont pas allemandes doivent prouver leur compétences professionnelles dans ces domaines spécialisés par tout moyen local et
- il/elle a un compte client valide et actif auprès d'ASWO (www.aswo.com) ou l'un des franchisés officiels d'ASWO (à consulter sur www.aswo.com) et
- il/elle est référencé(e) à la Chambre des métiers comme société de service ou commerçant indépendant pour les appareils électroménagers; si son entreprise n'est pas située en Allemagne il/elle est référencé(e) auprès d'une organisation étrangère similaire ou
- il/elle est membre de l'une des associations techniques ou de coopération commerciale spécialisées dans le domaine des appareils électroménagers et de l'électronique grand public ou
- il/elle a une autorisation de service par l'intermédiaire d'un fabricant d'appareils électroménagers et d'électronique grand public ou
- il/elle a un certificat valable de maître artisan dans le domaine de l'électroménager et de l'électronique grand public.

Les particuliers ne peuvent pas utiliser ce service.

1.3.

Les règles suivantes précisent dans quelles conditions les *Spare & Accessories Shop* (également désignées "SpaceShop") peuvent être utilisés. En effet, ces règles concernent la relation contractuelle entre *Spare & Accessories* et l'abonné.

1.4.

Tout terme divergeant et tout ajout ou modification n'est obligatoire que s'il a été approuvé sous une forme écrite par *Spares & Accessories*.

2. Conclusion d'un contrat / honoraire

2.1.

Un contrat de licence est conclu par inscription au SpaceShop.

2.2.

L'utilisation du SpaceShop est payante. Les précisions, les coûts spécifiques par pays et les procédures comptables sont précisés à l'Annexe que l'abonné recevra avec le contrat de licence.

2.3.

Après l'inscription et l'installation de base par *Spares & Accessories*, l'abonné peut adapter son SpaceShop individuellement. Le guide d'utilisation du SpaceShop, envoyé lors de la souscription, dispense des conseils pour une procédure d'installation individuelle. Il présente la manipulation complète du SpaceShop depuis l'installation jusqu'à la conclusion d'un contrat avec le consommateur final.

2.4.

Le SpaceShop ne devra pas être ouvert au public avant que toutes les informations sociales, légales ainsi que les conditions générales ne soient configurées et aient été approuvées par *Spares & Accessories*.

2.5.

L'abonné ne peut prétendre à quelque dédommagement que ce soit de la part de *Spares and Accessories* si son SpaceShop ne fonctionne pas, est mal utilisé ou annulé pour quelque raison que ce soit. Par conséquent, l'abonné doit demeurer complètement indépendant des revenus qu'il tire de son activité SpaceShop.

3. Objet du contrat / profits de *Spares & Accessories*

3.1.

Spares & Accessories offre le SpaceShop en tant que module complet qui, par exemple, peut être lié aux sites Internet des abonnés.

L'abonné peut utiliser les conditions générales ainsi que la clause d'annulation de *Spares and Accessories* comme suggestions. Toutefois, *Spares and Accessories* n'est pas responsable de

ceci, ni de tout autre conseil juridique qu'il peut donner à ses abonnés. Par conséquent, toute demande faite à l'encontre de *Spares & Accessories* sur ce fondement sera rejetée.

Toutefois, l'abonné est responsable de la configuration générale de son SpaceShop, y compris de toute personnalisation qu'il met en place sur le site Internet.

3.2.

Pour les tiers, SpaceShop apparaît comme le propre Magasin de l'abonné. Ainsi, *Spares & Accessories* en qualité de fournisseur du SpaceShop n'apparaît pas vis-à-vis du consommateur final qui visite ou achète sur le SpaceShop. Par conséquent, comme mentionné dans les mentions légales du site Internet, *Spares & Accessories* n'est responsable que du contenu non modifiable (cadre et base de données produits) du SpaceShop qu'il loue à ses abonnés.

3.3.

Spares & Accessories aide l'abonné pour la configuration, l'administration et la maintenance du SpaceShop. Pour que *Spares and Accessories* fournisse le meilleur service possible, le soutien technique et l'ensemble de la communication entre l'abonné et *Spares and Accessories* (via ASWO) et vice-versa, doit se faire par courrier électronique.

3.4.

En qualité de partenaire contractuel de *Spares & Accessories*, ASWO se charge, après que la commande du consommateur final ait été confirmée par l'abonné dans le module d'administration du SpaceShop, de la logistique et du support ainsi que de la facturation au consommateur final – exécution du contrat entre l'abonné et le consommateur final -, mais toujours au nom de l'abonné. Par conséquent, l'abonné donne pouvoir à ASWO avec la conclusion de ce contrat de licence.

3.5.

En ce qui concerne les devoirs et les obligations mentionnés ci-dessus ASWO traitera dans le respect des obligations légales.

3.6.

L'abonné achète les marchandises auprès d'ASWO. Après livraison au consommateur final, l'abonné obtiendra une facture d'ASWO qui inclura un système d'honoraire spécifique basé sur le service fourni (voir Annexe).

Les conditions générales d'ASWO s'appliquent aux relations contractuelles entre l'abonné et ASWO. Toutes demandes concernant la garantie contre les vices appartiennent au souscripteur.

4. Obligations des abonnés SpaceShop

4.1.

L'abonné est obligé d'utiliser le SpaceShop selon les indications du guide d'utilisation. Il/elle ne peut intégrer ou vendre ses propres produits ou services dans le SpaceShop. L'abonné a

seulement le droit de donner des informations aux tiers sur le système et l'identité de *Spares & Accessories* ou d'ASWO lorsqu'il est confronté à des demandes, par exemple des lettres juridiques impliquant le SpaceShop. Avant que l'abonné ne révèle l'identité de *Spares & Accessories* ou d'ASWO à quelque tiers que ce soit, il devrait informer, par écrit, *Spares & Accessories*. Les parties discuteront de la procédure à l'avance.

L'abonné renonce à tout copyright ou tous droits de brevet d'utilisation pour son SpaceShop, même après sa configuration personnalisée. *Spares & Accessories* a le droit d'archiver et d'utiliser toutes les informations générées sur tout SpaceShop, même après la résiliation du contrat de licence avec tout abonné.

4.2.

L'abonné n'a pas le droit de copier ni de transférer quelque contenu que ce soit ou toute information système du SpaceShop. De plus, il n'a pas le droit de transmettre ces informations à des tiers pour quelque usage que ce soit. Il est strictement interdit de manipuler le processus, les programmes sources et la base de données de SpaceShop. *Spares & Accessories* n'est pas tenu de toute demande concernant les restrictions mentionnées ci-dessus. L'abonné est intégralement responsable de toutes les demandes concernant des dommages survenus à des tiers.

4.3.

L'abonné est tenu de n'utiliser le SpaceShop que de manière appropriée. Il/elle doit éviter toute utilisation inadaptée ainsi que les opérations à charge et illégales. Pour l'installation de ses propres données ou informations dans le SpaceShop, l'abonné doit respecter toutes les exigences légales et/ou gouvernementales et, tous les droits de propriété et copyrights. L'abonné doit éviter de porter atteinte à la confidentialité et à la sécurité de l'ensemble du système SpaceShop.

4.4.

L'abonné informera immédiatement *Spares & Accessories* de toutes les irrégularités des autres abonnés qu'il remarque, des défauts apparents du système et des contenus illégaux sur tous liens ou sites Internet liés.

4.5.

L'abonné assure sa disponibilité via courriel à tout moment pour toute information et conseils de *Spares & Accessories*. L'abonné informera immédiatement *Spares & Accessories* de tout changement dans son adresse de courrier électronique ou de toute défaillance temporaire de son système informatique qui serait susceptible de réduire sa capacité à être joint.

Si l'abonné ne se conforme pas à ces obligations, il/elle est responsable des dommages éventuels qui auraient pu être évités par une information ou un conseil de *Spares and Accessories*.

5. Responsabilité de *Spares & Accessories*

5.1.

Spares & Accessories est responsable du contenu non modifiable du SpaceShop.

Spares & Accessories ne garantit à aucun abonné un accès illimité à son SpaceShop. En conséquence, *Spares and Accessories* a le droit de couper directement tout SpaceShop pour maintenance, dysfonctionnement informatique, raisons juridiques, techniques ou commerciales. Sauf en cas d'urgence (problème informatique ou technique par exemple) un préavis de huit jours sera adressé par courriel à l'abonné. Toutes demandes à l'encontre de *Spares & Accessories* concernant ces questions sont exclues.

5.2.

Spares & Accessories remédiera immédiatement à tout dysfonctionnement opérationnel. *Spares & Accessories* n'est pas responsable de toutes les questions juridiques, techniques ou commerciales auxquelles il pourrait être confronté avec l'activité de tout SpaceShop.

Si *Spares & Accessories* n'est pas en mesure de fournir un SpaceShop à un quelconque abonné pour quelque raison que ce soit, alors l'abonné ne peut actionner quelque charge, demande de dommages et intérêts ou demandes similaires à l'encontre de *Spares & Accessories*. De plus, cette exemption de responsabilité est maintenue pour ce qui concerne les conséquences sur les transactions entre l'abonné et le consommateur final.

5.3.

Dans l'hypothèse où un SpaceShop est lié à des sites Internet externes, ou ouvre un nouveau logiciel de navigation via des liens externes, *Spares & Accessories* déclare avoir vérifié le contenu externe, y compris les mentions légales, avant de faire la connexion. Il n'est pas raisonnable de demander à *Spares & Accessories* une vérification permanente des sites Internet externes. Par conséquent, une responsabilité de *Spares & Accessories* est exclue. Dans le seul cas où *Spares & Accessories* est valablement informée du contenu illégal de tout site Internet lié de quelque manière que ce soit à tout SpaceShop, alors *Spares and Accessories* est tenue de réagir immédiatement.

5.4.

Si l'abonné ne reçoit pas valablement des conseils ou des informations juridiques de la part de *Spares & Accessories* concernant sa violation de ses obligations décrites au point 4.5 des présentes conditions générales, alors *Spares & Accessories* n'est pas tenue de tous dommages causés au ou par l'abonné.

La responsabilité de *Spares & Accessories* est également exclue lorsque l'abonné n'applique pas immédiatement les conseils ou les ordres donnés par *Spares and Accessories*.

5.5.

L'abonné décharge *Spares & Accessories* de toutes demandes qu'il reçoit en raison d'une infraction aux droits de tiers, si ces demandes sont fondées sur la configuration personnalisée qu'il a faite sur son SpaceShop. En outre, l'abonné paiera pour tous les dommages causés à *Spares & Accessories* dans le cas où sa responsabilité est établie dans toutes les demandes qui sont directement adressées à *Spares & Accessories*.

En cas d'effets dérogatoires envers *Spares & Accessories* par l'intermédiaire d'autres sites Internet de l'abonné, l'abonné dégagera *Spares & Accessories* de toutes demandes générées par des tiers.

5.6.

La responsabilité de *Spares & Accessories* est exclue pour les dommages causés par des fichiers de données qui sont chargés ou installés sur le serveur Internet. *Spares & Accessories* ne peut vérifier la qualité des fichiers de données qu'avant leur chargement, mais il ne peut pas garantir que ces fichiers sont dénués de tous virus dans le reste du processus.

6. Résiliation du contrat

6.1.

Si l'abonné viole l'une quelconque des obligations contractuelles, *Spares & Accessories* a le droit de résilier le présent contrat automatiquement dans un délai de huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée d'injonction notifiant lesdites violations. La résiliation ne deviendra pas effective si l'abonné peut justifier et résoudre les violations notifiées dans un délai d'avertissement de huit jours. Toute demande de dommages et intérêts de la part de l'abonné à *Spares and Accessories* au cours de cette période d'avertissement, ou de coupure d'urgence de tout SpaceShop est considérée comme nulle. En cas de résiliation effective du contrat de licence, *Spares and Accessories* a le droit de fermer le SpaceShop, ce qui annule immédiatement tous les échanges commerciaux. A compter de ce moment, toutes les informations concernant les consommateurs finaux seront gelées jusqu'à ce que des décisions soient prises. Si cela est toujours possible d'un point de vue technique, le consommateur final peut demander les informations personnelles qui le concernent auprès de *Spares and Accessories*.

6.2.

Autrement le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre partie dans un délai d'une semaine avant la fin d'un mois. La notification de résiliation doit intervenir sous forme écrite.

6.3.

Si l'abonné n'est pas en mesure de payer pendant deux mois les charges qu'il doit à *Spares and Accessories*, alors *Spares and Accessories* a le droit de résilier le contrat immédiatement. Toutes demandes concernant cette question sont non pertinentes pour *Spares & Accessories*.

7. Droits patrimoniaux et copyright

7.1.

Tout droit patrimonial et copyright reste propriété de *Spares & Accessories*.

7.2.

La copie, la modification, la transmission et la publication ou toute autre utilisation du contenu, des données, passage de texte – y compris du logiciel – par l'abonné ou tout tiers sont strictement interdits tant que *Spares & Accessories* n'a pas donné son autorisation écrite.

7.3.

Si l'abonné ajoute des informations personnelles sur le SpaceShop, alors *Spare & Accessories* obtient un droit de propriété absolu. Par conséquent, l'abonné n'est pas en mesure de demander quelque copyright que ce soit auprès de *Spare & Accessories*.

8. Protection des données

8.1.

Toutes les informations personnelles concernant l'abonné seront sauvegardées et/ou consignées conformément aux règles de protection des données.

8.2.

L'abonné accepte que *Spare & Accessories* utilise ses informations personnelles afin de se conformer à ses besoins commerciaux.

8.3.

Les données cryptées sur Internet peuvent être lues par un tiers qui dispose d'un savoir-faire technique approprié. *Spare & Accessories* ne peut pas contrôler ce point et par conséquent ne peut être obligé de prendre des mesures techniques ou juridiques pour une telle protection.

9. Jurisdiction

La juridiction compétente pour tout différent concernant les contrats avec *Spare and Accessories* (contrat de licence et conditions générales) ou ses prestataires de service est celle d'Hanovre, Allemagne.

10. Loi applicable / Langue du contrat

Le droit allemand s'applique exclusivement aux présentes conditions générales à l'exclusion de la loi sur les ventes des Nations Unies.

La langue du contrat bascule de l'allemand à l'anglais si le contrat de licence est accepté par un abonné dont l'activité n'est pas située en Allemagne. L'abonné recevra également une version du présent contrat, à titre informatif, dans sa langue natale s'il ne s'agit pas de l'anglais.

11. Clause de divisibilité

Dans l'hypothèse où les règles des présentes conditions générales seraient entièrement ou partiellement non valables, la validité de toutes les autres règles ne serait pas affectée. La règle invalide ou nulle et annulable sera remplacée par une règle qui correspond au droit dispositif, afin de se conformer avec le reste des conditions générales.

12. Disposition importante

Les présentes conditions générales d'utilisation peuvent faire l'objet d'une modification par *Spares & Accessories* à tout moment. Cependant, *Spares and Accessories* s'assurera que les abonnés sont correctement informés.